Chapelot Roger, parcours de captivité

Arson Hervé V1.01 07/07/2021

État civil mobilisation et capture

Roger Chapelot était né le 13 mars 1913 à Nemours (Seine et Marne). Il était le fils de Vincent, Justin Chapelot et de son épouse Marguerite née Minouflet, mariniers. Avant guerre, il vivait à Digoin (Saône et Loire). L'adresse de son épouse en 1942 était : chez Madame Rolande Chapelot, 38 rue du Commerce à Roanne (Loire).

Il a été recruté soldat de 2^{ème} classe (matricule 1305) et affecté lors de la mobilisation au 7^{ème} Régiment de Génie, 7^{ème} Compagnie. Il a été capturé à Saint-Dié (Vosges) le 24 juin 1940.

Transfert en Allemagne

Le prisonnier a été emmené pour rejoindre le Stalag XIII A à Bad Sulzbach, Haut-Rhin en Alsace (Meldung 333 du Stalag XIII A). L'Alsace et la Moselle ayant été annexées, elles étaient considérées comme territoires allemands et les Nazis y ont installé des camps de prisonniers de guerre français. La colonne correspondant à la date d'arrivée des prisonniers n'ayant pas été renseignée, il est impossible de connaître quand précisément le prisonnier a été enregistré. Il a reçu le matricule XIII A 93 435.

Évasion

En congé, comme ouvrier du port (marinier, donc spécialiste), il quitte le Stalag XIII A le 21 novembre 1941; il regagne la zone occupée par train commercial le 28 novembre. (Meldung 536 du Stalag XIII A). Il ne s'est pas rendu à son poste de travail assigné par les autorités allemandes en zone occupée. Il est arrêté le 1er avril 1942, probablement chez sa femme à Roanne, en zone non occupée, puisqu'il est dirigé vers Mably, dans la banlieue de Roanne, où passent la Loire et le canal de Roanne à Digoin;

Il est ensuite conduit au centre de triage de Sathonay dans la banlieue proche de Lyon. Sathonay-camp était un grand camp militaire. D'après les renseignements portés sur la fiche rédigée par l'autorité en charge des prisonniers pendant la guerre, il est fait allusion à la liste 468 éditée par les gardiens de ce centre de triage, liste qui n'a pas été fournie à Caen. Nous savons, à cause de la suite de son parcours, que Roger Chapelot a été condamné à la déportation au Stalag 325 en Pologne, mais rien n'indique par qui, quand ni où.

Internement et décès au Stalag 325

Aucun document allemand indiquant la suite du parcours de captivité n'est archivé à Caen.

Il est affecté au sous-camp de Tarnopol. Il est rapidement malade : angine, bronchite chronique, néphrite. Il meurt à l'infirmerie du camp de Tarnopol le 4 octobre 1942 d'une défaillance cardiaque. Il est inhumé au cimetière de Tarnopol, tombe n° 4.

La Meldung du Stalag 325 mentionnant le décès de Roger Chapelot n'est pas archivée à

Caen.

Autres observations

Rien ne signale que l'épouse du soldat mort pour la France ait reçu une pension ou un pécule. Le titre d'Interné Résistant n'a pas été demandé.